


**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS - Séance du 25 mars 2024**

Nombre de membres du conseil : 46	Quorum : 24
En exercice : 46	
Présents à la réunion (à l'ouverture) : 36	Date convocation : 19/03/2024
Pouvoirs de vote : 5	Date d'affichage : 19/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, à dix-sept heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis à la salle des fêtes de Bourran, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales.

**Délibération n°026-2024** – Interventions Techniques  
**Intégration de voies et mise à jour du tableau de classement de la voirie - Commune de Lagarrigue**  
 Annexe 16 : délibération Lagarrigue  
 Annexe 17 : Tableau de Classement de la Voirie Communautaire

Acte rendu exécutoire  
 après le dépôt en

Préfecture : 05 AVR. 2024

Publication : 05 AVR. 2024

Commune	Nom - Prénom	Présent	Suppléé par	Pouvoir à ...	Observation	Statut	
						Excusé	Absent
AIGUILLON	GIRARDI Christian	X					
	LARRIEU Catherine	X					
	LE MOINE Éric	X			Arrivée à 18h30-Délibération 033-2024		
	ROSSET Lise	X					
	LAFON Alain			X	Pouvoir à C. GIRARDI		
	BIDET Valérie					X	
	MELON Christophe	X					
	BEUTON Michèle	X					
	JACOB Joël	X					
	LEVEUR Brigitte	X					
PEDURAND Michel	X						
AMBRUS	LAFOUGERE Christian	X					
BAZENS	CASTELL Francis	X					
BOURRAN	PILONI Béatrice	X					
CLERMONT-DESSOUS	CAUSERO J-Pierre	X					
	ORLIAC Dominique	X					
COURS	JANAILLAC Nicolas	X			Arrivée à 18h05-Délibération 033-2024		
DAMAZAN	MASSET Michel					X	
	ROSSATO Stéphane	X					
	AGOSTI Christine			X	Pouvoir à S. ROSSATO		
FREGIMONT	PALADIN Alain	X					
GALAPIAN	LEBON Georges	X					
GRANGES/LOT	BOÉ J-Marie	X					
LACEPEDE	CASSAGNE Sophie					X	
LAGARRIGUE	JEANNEY Patrick	X					
LAUGNAC	LABAT Jocelyne	X					
LUSIGNAN-PETIT	LAGARDE Philippe			X	Pouvoir à J. ARMAND		

MADAILLAN	DARQUIES Philippe	X			
MONHEURT	ARMAND José	X			
MONTPEZAT d'AGENAIS	SEIGNOURET Jacqueline	X			Départ à 18h30-Pouvoir à C. LAFOUGERE
NICOLE	COLLADO François	X			
PORT-STE-MARIE	LARROY Jacques	X			
	GENTILLET J-Pierre	X			
	ARCAS Elisabeth	X			
	LIENARD Pascale		X		Pouvoir à J. LARROY
PRAYSSAS	BOUSQUIER Philippe	X			
	RUGGERI Aldo	X			
PUCH d'AGENAIS	MAILLE Alain	X			
RAZIMET	TEULLET Daniel	X			
SAINT-LAURENT	TREVISAN Jocelyne		X		Pouvoir à CASTELL Francis
SAINT-LEGER	SAUBOI Bernard	X			
SAINT-LEON	BUGER Nathalie	X			
SAINT-PIERRE de BUZET	YON Patrick	X			
SAINT-SALVY	VISINTIN Jacques	X			
SAINT-SARDOS	MEROT Marie-Thérèse	X			
SEMBAS	LASCOMBES Aurore	X			
<b>Soit, pour cette séance :</b>			38	5	
					3

A été nommée Secrétaire de séance : Mme Nathalie BUGER

**Délibération n°026-2024 – Interventions Techniques**  
**Intégration de voies et mise à jour du tableau de classement de la voirie - Commune de Lagarrigue**  
 Annexe 16 : délibération Lagarrigue  
 Annexe 17 : Tableau de Classement de la Voirie Communautaire

Acte rendu exécutoire  
 après le dépôt en  
 Préfecture : 05 AVR. 2024  
 Publication : 05 AVR. 2024

- Vu** l'article L 141-3 du code de la voirie routière,  
**Vu** le code général des Collectivités territoriales,  
**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas en date du 28-06-2021,  
**Vu** la délibération 146-2018 du 13 décembre 2018 portant définition de l'intérêt communautaire,  
**Vu** la délibération de la commune de Lagarrigue en date du 20 novembre 2023 demandant la réintégration de la VC 10 dans la convention de mise à disposition de la voirie à la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas.  
**Vu** l'avis favorable de la commission Intervention Technique en date du 22 février 2024 ;

**Considérant** que les travaux du cheminement piétonnier sécurisé entre le parking de la salle des fêtes et la salle de sport sont achevés.

**Considérant** que l'opération n'a pas porté atteinte à l'état général de la voie.

Le Président vous propose d'approuver la réintégration de la voie suivante :  
 VC 10 « Rue de l'église » entre la RD 278 et la VC 4 pour une longueur de 290 mètres.

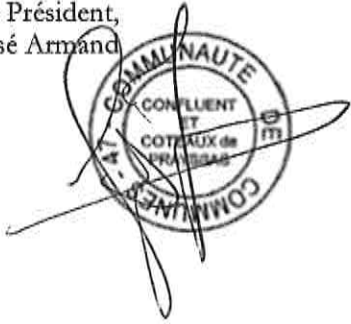
Le tableau de voirie sera modifié en conséquence.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré**  
 42 Voix pour – 0 Voix contre – 0 Abstention

1. **Décide** d'intégrer la voie VC 10 « Rue de l'église » entre la RD 278 et la VC 4 pour une longueur de 290 mètres,
2. **Modifie** en conséquence le tableau de classement des voies communales communautaire,
3. **Annexe** ce tableau à la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,  
José Armand



La secrétaire de séance,  
Nathalie Buger

